



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU S3 LA REUNION/MAYOTTE

1 Rôle du SNALC

Être au plus proche de personnels :

- Présence régulière auprès des collègues.
- Suivi renforcé. Travail d'anticipation et non plus **simple information**.
- Accompagnement des collègues.

Défense des valeurs du SNALC : instances, terrain, médias > Succès, réputation et originalité du SNALC.

Créer du lien : aide, réponse, présence, disponibilité. HUMANITE et soutien.

RAPPEL : obligation de moyens mais pas de résultats

2 Actions du SNALC

Stabilisation de l'équipe académique SNALC, champs de compétences, thèmes. 24 déchargés.

- => - Suivi personnalisé : RDV de carrière, Retraite et RC, Stagiaires, Mutations, Promotions.
- Accompagnement individualisé : Rectorat, Etablissement, INSPE. (cas RH, Mobi-SnalC)
 - Présence Instances, votes au CSA et CEN. Cohérences des votes en faveur des personnels.
 - Travail de terrain : Visites ETBS, HMI, permanences. Relationnel etb et Rectorat.

3 Implantation

Développement du réseau SNALC et communication, Visites établissements régulières.

> Terrain : Relais en Ets (affichage, HMI, discussions), installation de S1, listes au CA, Journées S1.

> Réseaux sociaux : site académique, page FB et Whats app par corps.

4 Représentativité académique

- S1 : 85 en collèges et lycées, 2 s1 par etb parfois. Relais dans les écoles.
- Listes : 78 listes SNALC aux CA sur 119 etbs.
- Elections aux CA : 2023/24 : 2340 voix, 248 sièges.

2024/25 : 2503 voix, 264 sièges.

- Nombre d'adhérents : + 100 adhérents en 203/24.

1650 adhérents à ce jour, Objectif 1850 adhérents pour cette année scolaire

RAPPEL : Le SNALC siège à tous les groupes de travail et est élu au CSA, CEN, CCP.